

Assemblée Générale « Sur les pas des Huguenots » 2018



L'Assemblée Générale de l'Association « Sur les pas des Huguenots » aura lieu à Saint-Baldoph (Savoie),

le vendredi 25 mai 2018.

Dès 9h30 Accueil, (pour les membres émargement) au Centre socio culturel du Pré Martin, 454 Route d'Apremont à 73190 Saint-Baldoph.

A 10h se tiendra l'Assemblée Générale Ordinaire.

- Rapport moral et rapport d'activité 2017
- Rapport Financier et approbation des comptes 2017
- Actions et budget prévisionnel 2018
- Montant cotisation annuelle 2019
- Renouvellement d'une partie des administrateurs
- Gouvernance
- Informations et questions diverses

En cas d'absence, les membres de l'Association sont invités à nous faire parvenir une procuration au siège ou par courriel. admin@surlaspasdeshuguenots.eu (voir modèle de procuration ci-dessous)

Seuls les membres à jour de leur cotisation 2018 pourront participer aux votes. (voir modèle d'adhésion ci-dessous)



A 12h30, le repas est proposé à L'Auberge Saint Vincent d'Apremont (qui se situe au Quartier Le Gaz, D12 à 73190 Apremont à 4 km de la salle de l'Assemblée) au prix de 25 € le menu :

Entrée : Rouleaux de légumes croquants, poisson en gravlax, crème d'herbes.

Plat : Pintade fermière, écrasé de rates de Sonnaz, légumes

Dessert : Carrés de mangues rôtie

Un verre de vin de propriétaires - café

Réservation avant le 18 mai 2018

Pour nous permettre de commander les repas, de garantir un service rapide et ainsi de ne pas mettre en péril la suite du programme, merci de réserver vos repas au secrétariat de l'Association avant le 18 mai 2018.

Par courriel admin@surlaspasdeshuguenots.eu , dans ce cas, le repas sera encaissé à l'accueil de l'AG.

Par envoi postal au siège, dans ce cas, veuillez joindre le chèque à l'envoi.

(voir bulletin d'inscription ci-dessous)

- **14h30** : Présentation et projection du film réalisé par Romain Saudubois à la suite de la "Randonnée musicale" d'Eric Longworth (durée 54 min). Production Passé Minuit en Accords.
- Fin de la journée prévue **vers 16h30**.





SUR LES PAS DES HUGUENOTS

PROCURATION AG Ordinaire 2018

Etant absent à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association « Sur les pas des Huguenots » qui se déroulera le vendredi 25 mai 2018 à Saint Baldoph (Savoie), je soussigné(e) Mme/M.....

.....,
donne procuration pour les votes à Mme/M.....

Fait à le2018

Signature :

Merci d'adresser cette procuration au siège social de l'Association par courrier ou courriel :

Association « Sur les pas des Huguenots », 8 Rue Garde de Dieu, 26220 Dieulefit
admin@surlespasdeshuguenots.eu



SUR LES PAS DES HUGUENOTS

CAMPAGNE ADRESSES COURRIELS

Pour nous permettre la mise à jour des adresses des adresses courriels, d'engager moins de frais postaux lors de nos échanges avec vous et de nous assurer que tous les membres soient bien destinataires de la lettre d'information mensuelle nous vous prions de bien vouloir nous transmettre les informations ci-dessous.

Je soussigné(e), Nom - Prénom / Structure

Adresse/Commune :

Adresse courriel :

autorise l'Association d'intégrer mon adresse courriel dans la base de données numérique de l'Association et de m'adresser la lettre d'information mensuelle par publipostage. L'Association s'engage que ce fichier ne sera pas transmis à des tiers.

Fait à : Le2018

Signature :

Merci d'adresser cette réservation au siège social de l'Association par courrier ou courriel :

Association « Sur les pas des Huguenots », 8 Rue Garde de Dieu, 26220 Dieulefit
admin@surlespasdeshuguenots.eu



CANDIDATURE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018

Je, soussigné(e), Nom Prénom :
Adresse :
Commune :
Adresse courriel :

Déclare être à jour de mes cotisations et être candidat au poste d'administrateur de l'Association « Sur les pas des Huguenots »

Fait à : Le2018

Signature :

Merci d'adresser cette candidature au siège social de l'Association par courrier ou courriel :
Association « Sur les pas des Huguenots », 8 Rue Garde de Dieu, 26220 Dieulefit
admin@surlaspasdeshuguenots.eu



BULLETIN D'ADHESION 2018

Je soussigné(e), Nom - Prénom / Structure
Adresse :
Commune :
Adresse courriel :

Déclare souhaiter adhérer à l'Association nationale « Sur les pas des Huguenots » pour l'année 2018
Cotisation Annuelle 2018 : €

Fait à : Le2018

Signature :

Un reçu fiscal sera envoyé aux particuliers et une facture acquittée aux professionnels, en mars-avril 2019.
Une facture acquittée peut-être envoyée dès l'adhésion aux professionnels qui en font la demande.

Les cotisations sont variables en fonction du type de structure et pour les EPCI en fonction du nombre de km du sentier « Sur les pas des Huguenots » développé sur leur territoire.

Structures	Cotisations 2018	Structures	Cotisations 2018
Particuliers	20 €	Communes > 5 000 < 10 000 hab.	550 €
Associations et entreprises	70 €	Communes > 10 000 < 20 000 hab.	690 €
Hébergeurs partenaires	80 €	Communes > 20 000 hab.	1 400 €
Communes < 500 hab.	70 €		
Communes > 500 < 1 000 hab.	140 €	Intercommunalités < de 25 km	750 €
Communes > 1 000 < 2 000 hab.	280 €	Intercommunalités > de 25 km < 50 km	1 500 €
Communes > 2 000 < 5 000 hab.	410 €	Intercommunalités > de 50 km	1 800 €



BULLETIN DE DON 2018

Je, soussigné(e), Nom Prénom/Structure
 Adresse :
 Commune :
 Adresse courriel :

Déclare faire don à l'Association nationale « Sur les pas des Huguenots » de la somme de : €

Fait à : Le2018

Signature :

Un reçu fiscal sera envoyé en mars-avril 2019.

Les chèques et virements sont à établir à l'ordre de « Association Sur les pas des Huguenots » et les bulletins sont à adresser au siège de l'**Association nationale « Sur les pas des Huguenots » - C/o Communauté de communes du Pays de Dieulefit – 8 Rue garde de Dieu – 26220 Dieulefit.** (IBAN ci-dessous)

**Relevé Identité Bancaire (IBAN): Crédit Mutuel Crest
FR76 1027 8089 3100 0203 5490 155**

Nota : L'Association nationale « Sur les pas des Huguenots » est reconnue d'intérêt général. **Vos cotisations et dons au profit de l'Association peuvent donc faire l'objet d'une réduction d'impôts** selon l'article 200 du code général des impôts pour les particuliers (article 238 pour les entreprises).